

# Plus qu'un potager, un projet social

Jacinthe Laliberté [jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca](mailto:jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca)

**Maxime Belleau, jardinier maraîcher dont les jardins sont situés sur la terre des Dagenais de Prévost, sur la rue de la Station, a été une tête d'affiche dans le Journal au printemps dernier. On le retrouve à la fin de l'été à la suite d'une saison des plus productives.**

Maxime a bien voulu rencontrer le Journal dans le but de faire connaître son projet à d'autres jeunes producteurs agricoles, mais, particulièrement dans un désir d'interpeller les Municipalités, notamment celles de Piedmont, de Prévost et Sainte-Anne-des-Lacs afin de leur signaler la rentabilité économique possible d'un tel projet et du soutien indispensable pour permettre sa réalisation.

«À Prévost, on ne réalise pas à quel point la terre est fertile et de qualité. J'ai fait des tests de sol. La richesse de la terre était au rendez-vous. C'est malheureux que l'on veuille construire de plus en plus de condos au détriment de fermes comme la mienné. On ne veut pas des fermes partout, mais prévoir l'installation de quelques producteurs pour fournir les produits dont la région a besoin, permettra d'arriver à une autonomie suffisante», a expliqué Maxime emporté par sa passion.

Ses deux jardins ont fourni, tout au cours de l'été, des légumes de

toutes sortes, et ce, au-delà de ses espérances. Aucune subvention, aucun support financier privé, nonobstant les nombreuses heures de travail, un soutien de la famille et de ses proches ainsi que l'assiduité de certains bénévoles lui ont permis d'atteindre le chiffre d'affaires prévu au début de cette aventure.

### Il y a aussi les relations humaines...

Au demeurant, son travail de jardinier fut très enrichissant, et ce, grâce aux contacts humains qui en découlaient. Contrairement à des employés réguliers, les travailleurs du jardin, des bénévoles, se sont appropriés d'une toute autre façon ce travail: jeunes enfants en compagnie de leur maman, adolescents qui avaient délaissé leur tablette ou aînés qui en avaient fait un petit travail d'occasion. Ce genre de projets communautaires, selon lui, est rassembleur et stimulant.



Maxime derrière un étal de produits de son jardin devant l'épicerie Radis noir, à Sainte-Anne-des-Lacs

### Un plan d'affaires efficace

Grâce aux réseaux sociaux, Maxime a développé ses connaissances ce qui l'a conduit vers un type entrepreneurial très différent des exploitations agricoles connues.

Ainsi, de ses contacts sont venus des ententes imprévues au début de la saison avec quatre restaurants de la région, tels *Le Baumier* et *Merci la vie* de Piedmont, *Orange et Pamplemousse* ainsi que *Le Carol à gogo* de Saint-Sauveur.

De plus, l'épicerie Radis noir de Sainte-Anne-des-Lacs, son principal point de vente, lui a donné l'occasion d'installer son «marché fermier», tous les jeudis après-midi, sur le terrain attenant au commerce.

Ce fut un succès retentissant: ce type de vente locale était une première dans cette municipalité. Se

créer une clientèle, pour Maxime, s'est avéré plus facile que prévu: «Les résidents revenaient de semaine en semaine, désireux d'essayer de nouveaux produits tels les rabioles, les radis melons, les betteraves roses et orangées.»

Maxime estime sa production à environ 25 variétés de légumes et espère augmenter graduellement à une quarantaine.

### Une ferme, un défi, un rêve

Se bâtir une ferme reste un défi en devenir. Pour se trouver un terrain et les fonds nécessaires, il lui faut un plan de gestion et d'affaires qu'il compte élaborer durant la saison hivernale avec des partenaires très intéressés par le projet.

«Mon but n'est pas de m'installer dans un endroit tout organisé. Je

veux vraiment partir de zéro. Je vise principalement un projet social autour d'une ferme dont la base serait le tourisme social et local. Une ferme qui éveillerait les gens à la nature, à l'environnement et à l'autonomie alimentaire.»

Pour ce faire, il lui faut un appui des instances municipales puisqu'il devra faire face à certaines dérogations. Selon lui, les règlements des Municipalités n'aident pas l'exploitation agricole, car certains types de fermes sont très polluants. De ce fait, les Municipalités sont sur leurs gardes.

Concrètement, il veut valoriser la nature plutôt que de la détruire. Maxime termine en parlant de la petite marmotte qu'il a accueillie tout l'été dans son jardin, un petit clin d'œil à la biodiversité.

## SAINT-ANNE-DES-LACS



Jacinthe Laliberté [jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca](mailto:jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca)

### Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 13 septembre 2021

La réquisition du Centre communautaire pour les élections fédérales a provoqué le déménagement de la séance du Conseil dans une des salles de conférence de la caserne et elle s'est déroulée par Facebook.

D'entrée de jeu, la mairesse a annoncé certaines modifications apportées au calendrier des séances ordinaires à venir du Conseil municipal. Ainsi donc, elles se dérouleront le lundi 4 octobre (dernière réunion avec le Conseil actuel), le «jeudi» 18 novembre et le lundi 13 décembre (dernière de l'année 2021).

### Contrôle animalier

Pour s'adjoindre des services professionnels pour le contrôle de certains animaux sur son territoire, un octroi de contrat fut attribué à la SPCA Laurentides-Labelle, un organisme à but non lucratif. Selon le directeur général, pour 2021, cela représente un coût de 5 000 \$, pour une période débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2021 et pour 2022, un montant de 20 000 \$.

### Octroi de mandats

Un premier mandat pour la fourniture d'hébergement du site Internet et de soutien technique a été accordé à la compagnie La Petite Boîte Web inc. qui fut la meilleure option au

regard de l'ensemble de son offre de service, et ce même si cette soumission n'était pas la plus basse, la Municipalité ayant reçu cinq propositions. Le directeur général a complété en ces termes: «L'offre de service de cette compagnie répondait plus spécifiquement à nos critères, en plus d'offrir des formations indispensables aux employés».

Le deuxième mandat octroyé à l'entreprise AECO, au montant de 23 800 \$, s'expliquait ainsi: comme la toiture de l'Hôtel de Ville doit être remplacée et que les travaux sont, actuellement évalués à 400 000 \$, un plan fonctionnel et technique en architecture était nécessaire.

### Un retour attendu

Le directeur Alain Grégoire du service des Incendies et de la Sécurité publique est revenu après une absence prolongée. Il a repris ses fonctions de directeur de ce service à temps plein. Le Conseil était ravi de ce retour.

### Le Comité consultatif de l'Environnement (CCE)

Les membres du comité, selon le rapport du conseiller Serge Grégoire, ont présenté une recommandation au Conseil au sujet de la cueillette des

branches à l'effet que ce service soit offert gratuitement aux résidents qui en feraient la demande.

**Fonds environnemental** – Malheureusement, le directeur du service de l'Environnement, Mathieu Langlois, n'a reçu, à ce jour, aucun projet. Ce Fonds a été créé, exclusivement, pour des projets environnementaux.

### Le nouveau pont

La mairesse relancera le ministère des Transports (MTQ) pour l'asphaltage du 3,7 km du chemin Sainte-Anne-des-Lacs (le bas de la côte) qui devrait normalement être fait cette année. Selon ses dires, le pont est très beau et très fonctionnel en excluant l'entrée de l'autoroute direction sud à laquelle les citoyens devront progressivement s'habituer.

Le conseiller Lamarche aimerait que le panneau indiquant le nom de la Municipalité, enlevé par le MTQ au début des travaux, soit réinstallé. En réponse à cette demande, le directeur général a confirmé que le ministère avait prévu le remboursement du coût d'une nouvelle affiche et de son installation prévue à la fin septembre ou au début d'octobre.

La conseillère Luce Lépine est revenue sur le déneigement du chemin de Sainte-Anne-des-Lacs. Selon le directeur général, le déneigement sera fait par des employés du ministère et non pas par un sous-traitant. Le directeur a assuré que tous

les échanges avec les responsables du ministère, à ce propos, seront consignés par écrit.

### Une validation importante

Le conseiller Harvey a demandé à revenir sur son intervention concernant la contamination de l'hôtel de Ville lors de la séance du Conseil du mois d'août. La situation telle que décrite dans le *Journal des citoyens* ne semblait pas conforme à ses dires. Le chassé-croisé entre les dires du conseiller et les informations données par les conseillers Hamé et Vaillancourt provenant d'un rapport émis en 2019 par HSST conseil, une firme spécialisée dans la décontamination, n'a pas aidé à bien cerner la situation. Il convenait donc de valider le tout pour une meilleure compréhension.

Le *Journal* a donc validé avec monsieur Harvey: «Dans le *Journal*, il est écrit que «des actions de décontamination ont été prises». En fait, ces actions concernaient une situation problématique qui s'est déroulée il y a 15 ans. Le tout s'est réglé à l'époque par des travaux majeurs réalisés au sous-sol de l'hôtel de Ville».

Effectivement, les recommandations émises dans ce rapport de 2019 font état de traces de moisissure. Les actions recommandées dans ce rapport n'étaient pas de procéder à une décontamination majeure comme dans le passé; c'était simplement de replacer des choses pour éviter une

contamination massive. Dans le rapport, on parlait de contamination de niveau 1 (1 m<sup>2</sup>) trouvée à cinq endroits différents.

Par contre, les suggestions de refaire la toiture et l'étanchéité de l'hôtel de Ville pour empêcher une infiltration d'eau, préviendront la présence de moisissure.»

Une autre validation a été demandée au directeur général qui avait été cité dans ce même article: «Nous avons un rapport entre les mains et aucun travail correctif n'a été fait depuis que nous avons eu ce rapport en octobre 2019... Le conseiller Sylvain Harvey m'a bel et bien questionné au début du mois d'août à savoir s'il y avait un danger immédiat pour les employés. Ma réponse a été qu'il n'y avait pas de danger immédiat pour le personnel, mais qu'il fallait cesser de remettre les travaux à plus tard et de s'en occuper une fois pour toutes. Quant à la toiture, monsieur Harvey a demandé en mai 2021 que des travaux soient réalisés, car il observait sa dégradation. Pourtant, ce sujet avait aussi été abordé en 2019 et jamais il n'avait été question de faire ces travaux.»

L'un et l'autre s'accordent pour préciser que, pour l'instant, la santé et la sécurité des employés de l'hôtel de Ville ne sont aucunement en danger.